# Mode d’emploi

# La Plateforme d'Orientation Web

**http://www.universud-paris.fr/content/orientation**

## L'outil

POW – Plateforme d'Orientation Web - est un portail d'accès aux formations dispensées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, membres d'*UniverSud Paris* [(1)]. Cette plateforme répertorie les formations qui sont définies et caractérisées en termes de **compétences**, **domaines d'expertise** ou **d'études** et de **métiers**.

Dans un premier temps, cette plateforme est dédiée aux **formations liées à l'environnement et au développement durable** qui sont offertes par les établissements d'*UniverSud Paris*.

Ces formations sont présentées sous 2 angles :

- En **compétences** acquises lors de la formation
- En **débouchés professionnels** proposés aux jeunes diplômés à l'issue de leur formation

Cette plateforme est destinée :

- Aux **étudiants** pour faciliter dans un premier temps leur orientation parmi l'offre de formation proposée, et dans un second temps leur insertion professionnelle.
- Aux **acteurs socio-économiques** pour connaître la nature des formations proposées par les établissements d'*UniverSud Paris* ainsi que la qualité des étudiants diplômés.

[(1)] *UniverSud Paris* est un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES), qui regroupe les établissements suivants : ENS Cachan, Ecole Centrale Paris, Université d'Evry-Val-d'Essonne. Université Paris-Sud, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et Supélec.

©*UniverSud Paris* - Tous droits réservés

## Le fonctionnement de POW

Il existe au choix deux possibilités d'accéder directement à la plateforme :

- Soit en sélectionnant l'entrée par « **domaines d'expertise** » croisés avec une logique des « **compétences** » acquises ;

- Soit en sélectionnant l'entrée par « **domaines d'expertise** » croisés avec une approche « **métiers** » ;

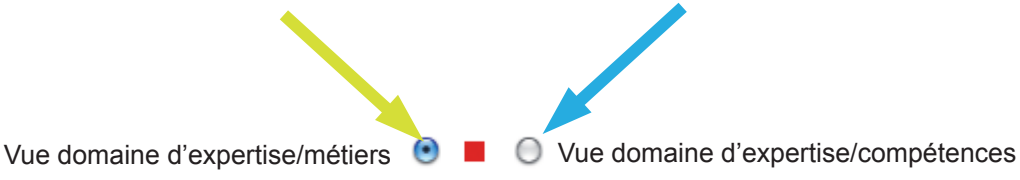


## L'accès «domaines d'expertise» et «compétences»

Cet accès permet de rechercher et de sélectionner les formations en combinant ces deux types de critères : «**domaines d'expertise**» et «**compétences**».

- Les **domaines d'expertise** de chaque formation sont les domaines d'études spécifiques que les diplômés ont abordés, approfondis et maîtrisés au cours de leur formation.

- Les **compétences** sont celles que les diplômés ont acquises lors de leur formation.

Les étapes à suivre pour accéder à la plateforme dans cette rubrique « domaine d'expertise-compétences » sont les suivantes :

- Sélectionner les mots qui vous semblent les plus significatifs et pertinents parmi les listes proposées : « **domaines d'expertise** » et « **compétences** » ;

- Les listes se combinent entre elles et permettent d'affiner votre recherche ;
- En cliquant sur ces mots plusieurs fois de suite (3 fois au maximum), ils augmentent de taille et revêtent de plus en plus d'importance dans vos critères de recherche ;

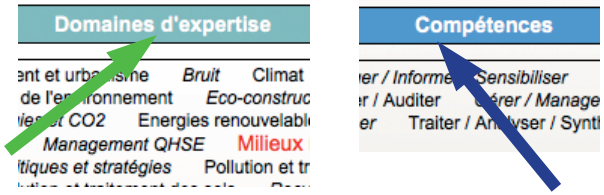


©*UniverSud Paris* - Tous droits réservés

## L’accès «domaines d’expertise» et «compétences»

Un ou plusieurs résultats s’affichent dans la partie droite de l’écran :
ce sont les **formations sélectionnées** comme étant **les plus pertinentes** et qui répondent le mieux aux critères choisis.

Un bouton d’annulation (reset) en bas à droite vous permet de redémarrer les sélections.

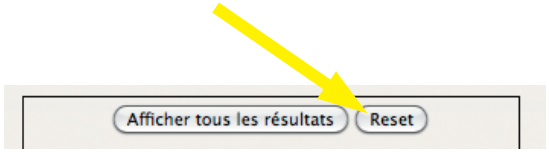


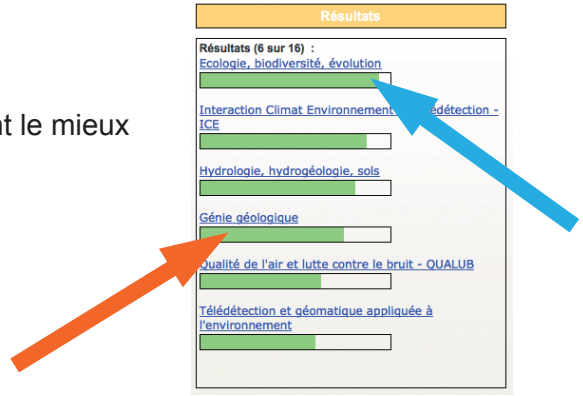


## L’accès «domaines d’expertise» et «compétences»

Pour affiner votre recherche, des **options** sont proposées dans la seconde partie de la page d’accueil :

- «**Formations pré-requises**» : ce sont les formations disciplinaires autorisées à candidater,
- «**Types d’entreprises**» : ce sont les organisations décrites en fonction de leur nature,
- «**Outils**» acquis lors de la formation,
- «**Secteurs d’activité**» exprimés en termes de débouchés professionnels.

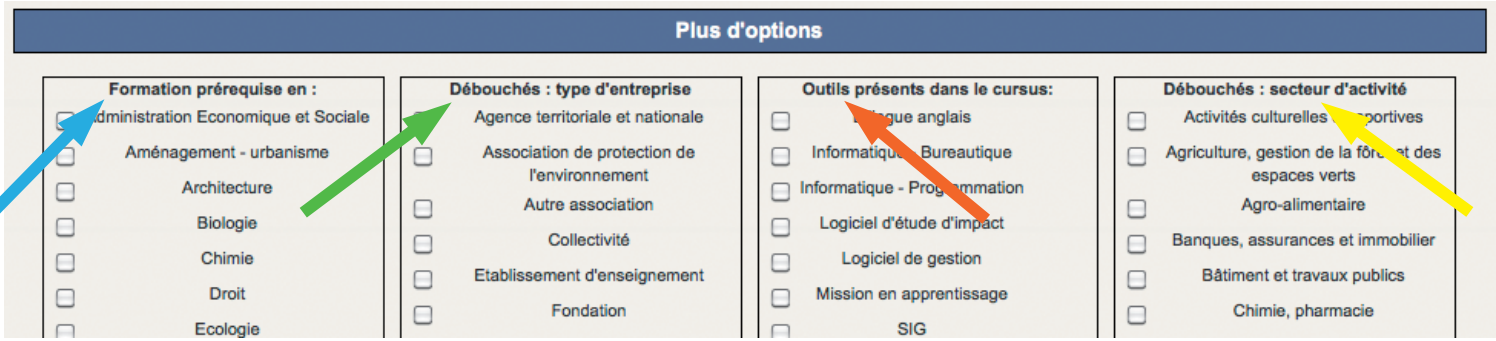


©*UniverSud Paris* - Tous droits réservés

## L'accès «domaines d'expertise» et «compétences»

Les formations sélectionnées sont décrites lorsque l'on clique sur leur désignation.
Une fiche synthétique apparaît présentant :

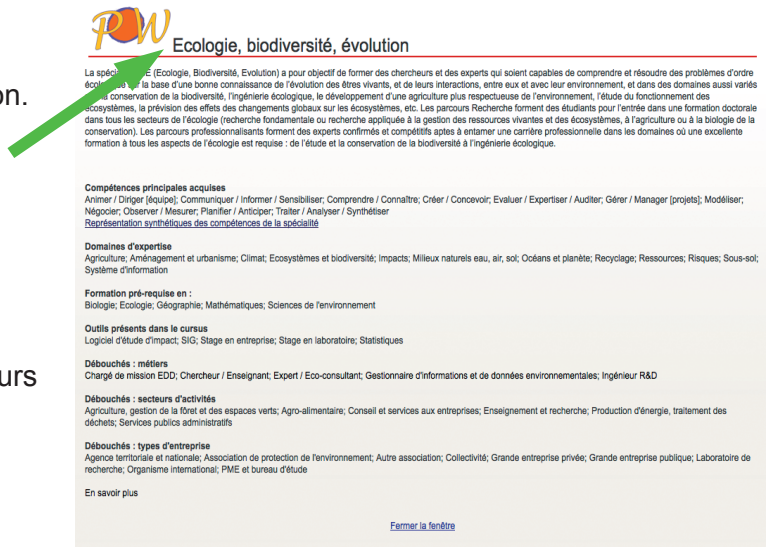
Ecologie, biodiversité, évolution
Compétences principales acquises
Animer / Diriger [équipe]; Communiquer / Informer / Sensibiliser; Comprendre / Connaître; Créer / Concevoir; Evaluer / Expertiser / Auditer; Gérer / Manager [projets]; Modéliser; Négocier; Observer / Mesurer; Planifier / Anticiper; Traiter / Analyser / Synthétiser
Représentation synthétiques des compétences de la spécialité
Domaines d'expertise
Agriculture; Aménagement et urbanisme; Climat; Ecosystèmes et biodiversité; Impacts; Milieux naturels eau, air, sol; Océans et planète; Recyclage; Ressources; Risques; Sous-sol; Système d'information
Formation pré-requise en :
Biologie; Ecologie; Géographie; Mathématiques; Sciences de l'environnement
Outils présents dans le cursus
Logiciel d'étude d'impact; SIG; Stage en entreprise; Stage en laboratoire; Statistiques
Débouchés : métiers
Chargé de mission EDD; Chercheur / Enseignant; Expert / Eco-consultant; Gestionnaire d'informations et de données environnementales; Ingénieur R&D
Débouchés : secteurs d'activités
Agriculture, gestion de la fôret et des espaces verts; Agro-alimentaire; Conseil et services aux entreprises; Enseignement et recherche; Production d'énergie, traitement des déchets; Services publics administratifs
Débouchés : types d'entreprise
Agence territoriale et nationale; Association de protection de l'environnement; Autre association; Collectivité; Grande entreprise privée; Grande entreprise publique; Laboratoire de recherche; Organisme international; PME et bureau d'étude
En savoir plus
Fermer la fenêtre

- Une brève **description** de la formation avec **le lien** vers son site internet
- Les principales **compétences** acquises durant la formation
- Les principaux **domaines d'expertise** maîtrisés au cours de la formation
- Les **disciplines** permettant l'accès au M2 (Master 2 = Bac+5)
- Les **débouchés professionnels** en termes de catégories d'employeurs, secteurs d'activité, et métiers
- Les **outils** acquis lors de cette formation

## L'accès «domaines d'expertise» et «métiers»

Cet accès permet de rechercher et de sélectionner les formations en combinant ces deux types de critères : «**domaines d'expertise**» et «**métiers**» visés.

- Les domaines d'expertise de chaque formation sont les **domaines d'études spécifiques** que les diplômés ont abordés, approfondis et maîtrisés au cours de leur formation.

- Les **métiers** sont les fonctions auxquelles les diplômés peuvent prétendre comme débouchés professionnels à la fin de leur formation.

- Les étapes à suivre sont identiques à celles décrites dans le précédent paragraphe.

- Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, **14 métiers** principaux ont été identifiés. Pour chacun de ces métiers-type, une **fiche descriptive** propose :

  - leurs caractéristiques principales,
  - leurs objectifs,
  - leurs compétences,
  - les autres dénominations de la fonction.

©*UniverSud Paris* - Tous droits réservés